

Groupe « Melun Val de Seine : Horizon 2020 »

Soutien aux conservatoires : la pérennité en question

Le déblocage fin mai par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine d'une enveloppe de 900 000 € destinée à permettre à tous les habitants de la CAMVS d'accéder aux conservatoires, écoles de musique, de danse et de théâtre à un tarif unique constitue une avancée positive. C'est une avancée indéniable pour de nombreuses familles qui verront le coût des inscriptions baisser de manière très importante pour être ramenées aux tarifs communaux, soient près de 1 000 € d'économies par an. C'est également une avancée pour les villes qui supportent les charges de fonctionnement de ces établissements fréquentés tant par leurs habitants que par des élèves venus d'autres communes, dont le surcoût est ainsi pris en charge.

Néanmoins, le dispositif utilisé pour le versement de ces fonds – la dotation de solidarité communautaire - n'offre aucune garantie de pérennisation dans le temps. En la matière, les communes comme les familles ont besoin, notamment pour l'établissement de leurs budgets respectifs, de visibilité. Que se passera-t-il pour les unes et les autres si cette enveloppe ne devait pas être reconduite l'an prochain ? Un retour en arrière serait bien évidemment difficile à comprendre et très compliqué à gérer. C'est pourquoi il nous semble primordial de poursuivre dans les meilleurs délais la réflexion engagée à l'échelle de la CAMVS afin d'inscrire dans la durée ce soutien financier, indispensable pour répondre à la volonté que nous partageons de permettre au plus grand nombre d'accéder aux pratiques musicales et artistiques.

Melun Val de Seine : Horizon 2020. Henri de Meyrignac, Dominique Gervais, Anselme Malmassari, Ginette Moreau et Alain Taffoureau.